

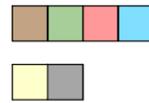
Commune de Ganshoren
 Avenue Van Overbeke, 92
 1ère Division - Section A - Parcelle n° 142 F3
 Echelle : 1/100

DOSSIER N° 14556 - N° REFERENCE :



Dressé par: Sophie BEINE
 Géomètre-Expert
 légalement admise et assermentée près le Tribunal de Première Instance séant à Huy et inscrite au Conseil fédéral des Géomètres-Experts sous le n° GEO 040811
 C/o De Ceuster & Associés
 Rue de la Gare, 13a - 1420 Braine-l'Alleud
 Tél : 02/386.04.70 - Mail : s.beine@de-ceuster.be
 Braine-l'Alleud, le 16 juin 2025

Les surfaces des parties privatives (sous diverses teintes) qui sont reprises au tableau des quotes-parts en millièmes, ont été calculées suivant les usages ; il s'agit des surfaces correspondantes aux zones teintées du plan.
 En ce qui concerne les éléments de ces zones qui sont communs (murs mitoyens, etc...), il y a lieu de se référer à l'acte de base.


 Parties privatives
 Parties communes

Ce plan a été enregistré dans la base de données des plans de l'Administration Mesures & Evaluations sous le numéro de référence

L'expert n'a pas contrôlé l'affectation urbanistique autorisée du bien ni sa conformité aux réglementations en vigueur.

Les plans ont été effectués pour la réalisation de l'acte de base et ne pourront en aucun cas être utilisés à d'autres fins.

SOUS-SOL

REZ-DE-CHAUSSEE

1er ETAGE

2ème ETAGE

3ème ETAGE

